

GREENOCK

Software for pharmacists

MyCareNet dans Greenock

22/04/2013

Karlien Hollanders, Ina Ven, Marie-Isabelle, Annelies Bouchat



Manuel utilisateur :

N° de révision du manuel:

4

Date:

27 février 2013

Adresse:



Corilus SA, Parc Scientifique Créalys,
Rue Camille Hubert 23,
5032 Les Isnes (Gembloux)
Belgique.

Numéros de téléphone, fax et e-mail:

Tél. Général:	+32 (0)81 40 70 00 Fax
Général:	+32 (0)81 40 70 70
E-mail Général:	information@corilus.be
Site web:	www.corilus.be
Tél. Helpdesk Greenock :	+32 (0)81 40 70 01
Fax Helpdesk Greenock:	+32 (0)81 77 99 20
E-mail Helpdesk Greenock:	greenockspy@corilus.be
Site web Greenock:	www.mongreenock.be
Site web MyCareNet:	http://mycarenet.corilus.be

Table des matières

A. La session MyCareNet.....	3
1. Démarrer une session MyCareNet à l'aide de votre eID.....	3
2. Lancer une session MyCareNet à l'aide d'un certificat personnel	6
3. Terminer prématurément une session MyCareNet.....	10
4. Comment vérifier la durée de validité de votre session ?	11
B. Fonctionnement pratique dans la délivrance	13
1. Statut MyCareNet d'un patient.....	13
2. Demander l'assurabilité d'un patient.....	13
3. Création manuelle d'un nouveau patient	18
4. Avance et régularisation d'avance	19
5. Contrôle ordonnance	19
6. MyCareNet non accessible.....	19

A. La session MyCareNet

1. Démarrer une session MyCareNet à l'aide de votre eID

Sur l'écran principal de Greenock, vous trouverez le symbole MyCareNet qui vous permettra de démarrer une session (demander un token).



Pour lancer une session MyCareNet, introduisez la carte d'identité électronique d'un **pharmacien** dans le lecteur de cartes eID.

Lorsque vous cliquerez sur l'icône ci-dessus, la fenêtre suivante apparaîtra à l'écran :

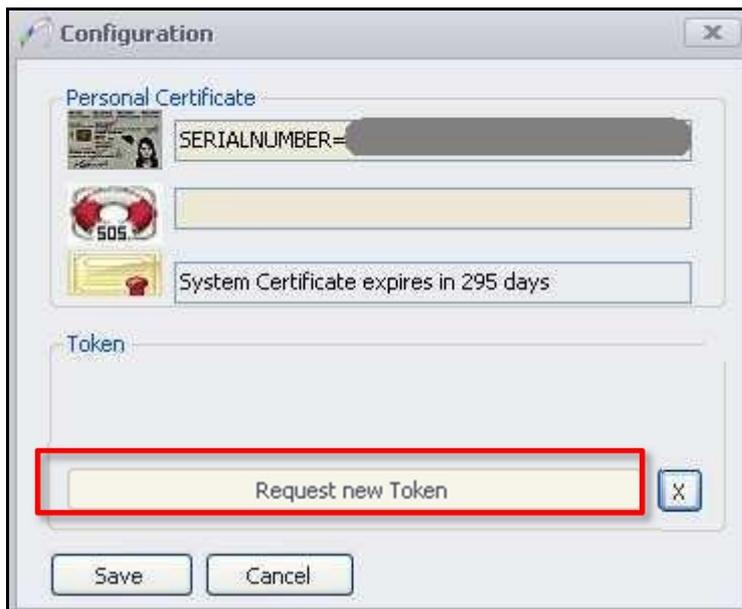


Votre eID sera lue (cela peut prendre quelques secondes).

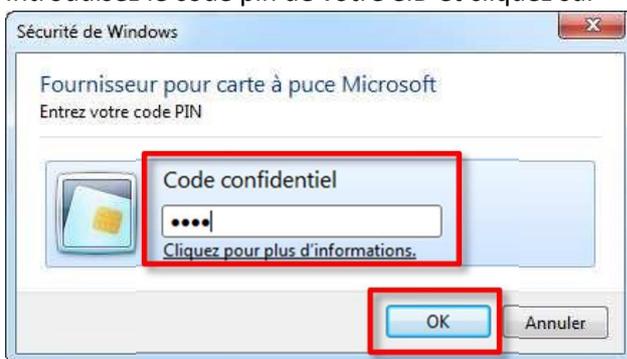
Lorsque votre carte d'identité aura été lue correctement, vous verrez apparaître vos données dans le premier champ (à côté de la carte d'identité).



Cliquez ensuite sur "Demander un nouveau token" :



Introduisez le code pin de votre eID et cliquez sur "OK":



Une fenêtre apparaîtra ensuite pour vous indiquer que votre token a été activé et qu'il sera valable pendant 12 heures.



Vous pouvez fermer cette fenêtre en cliquant en haut à droite sur la croix.

L'icône de la Homepage est mise à jour et affiche jusque quelle heure le token est valide.



Remarque : Il se peut que vous receviez le message que votre token est valide, mais qu'il s'affiche sur fond rouge.



Cela pourrait s'expliquer par le fait que l'heure de votre PC diffère de celle de MyCareNet. Votre token est valide, mais ne le sera que dans x secondes (imputable à la différence entre les heures).

2. Lancer une session MyCareNet à l'aide d'un certificat personnel

Attention : la connexion à l'aide d'un certificat personnel ne peut se faire que lorsque le pharmacien ne peut se connecter avec sa carte eID (carte perdue, lecteur défectueux, puce endommagée, oubli du code PIN...).

Sur l'écran principal de Greenock, vous trouverez le symbole MyCareNet qui vous permettra

de démarrer une session.



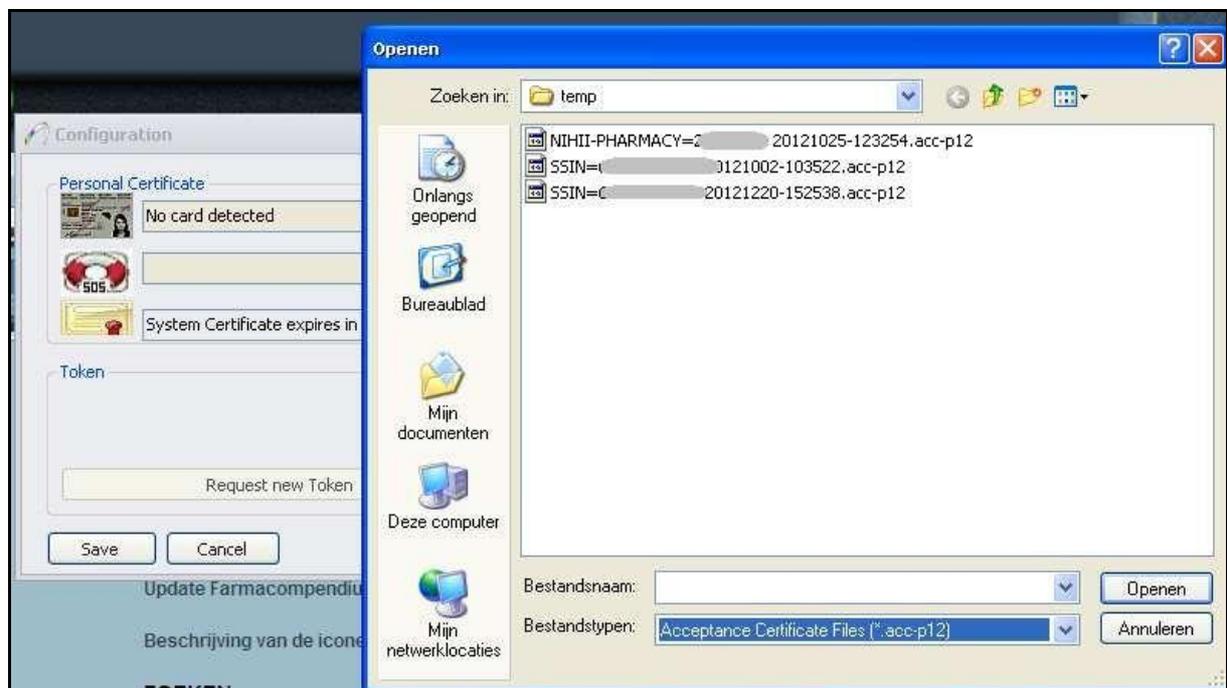
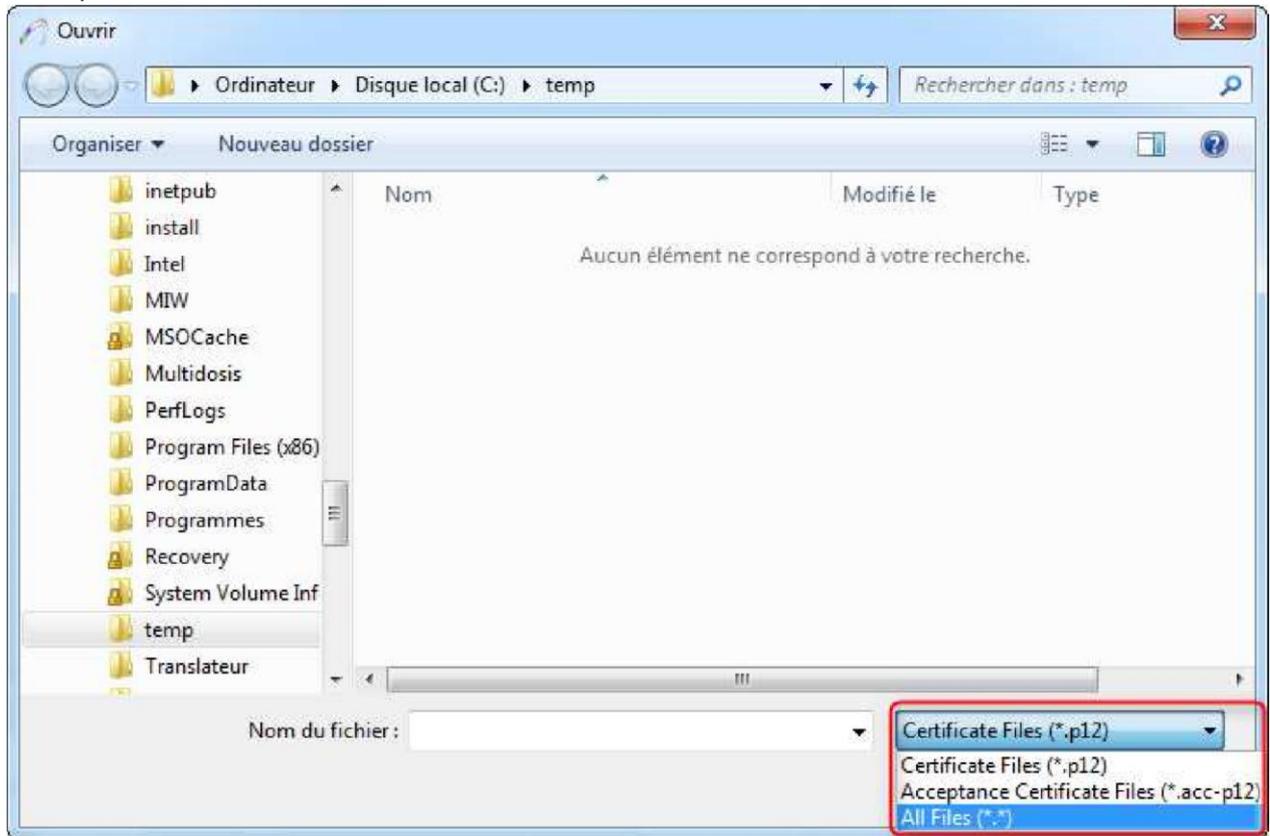
Lorsqu'on clique sur l'icône MyCareNet , la fenêtre de connexion va s'ouvrir :



Cliquez sur la bouée (SOS) ("Select Keystore").

Le répertoire contenant les certificats personnels s'ouvre.

Si il n'y a aucun fichier dans la fenêtre, en bas à droite, sélectionnez 'All files'.



Le nom de fichier d'un certificat personnel se compose comme suit: numéro NISS - date de la demande - heure de la demande.

Remarque : Un certificat personnel doit être demandé une seule fois auprès d'eHealth. Lors de l'installation de MyCareNet dans votre pharmacie, un certificat a été demandé pour le pharmacien titulaire et éventuellement pour les autres pharmaciens.

Sélectionnez le certificat concerné et cliquez sur "Ouvrir".

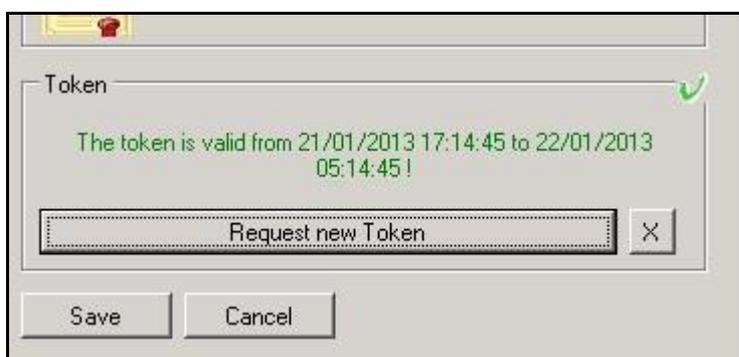
Introduisez ensuite le mot de passe du certificat dans la fenêtre ci-dessous et cliquez sur "OK".



Vous verrez que les données sont complétées à côté de la bouée (SOS):



Pour lancer une session MyCareNet, cliquez sur "Demander un nouveau token".



Votre token est désormais actif pour une période de 12 heures.

3. Terminer prématurément une session MyCareNet

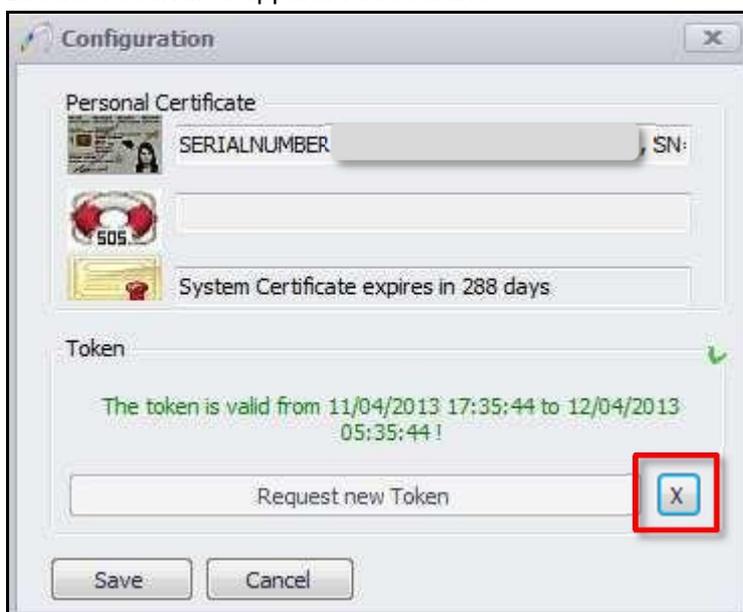
Le token d'une session MyCareNet sera toujours valable pendant 12 heures.

Si vous désirez terminer prématurément cette session, ou si vous désirez changer de pharmacien, vous pouvez "supprimer" manuellement le token.

Sur l'écran principal de Greenock, cliquez sur l'icône MyCareNet.



La fenêtre suivante apparaîtra à l'écran :



Cliquez sur la croix ("Supprimer token").

Le token sera désactivé.



Vous verrez sur l'écran principal de Greenock que l'icône MyCareNet sera barrée d'une croix rouge, ce qui signifie qu'aucune connexion à MyCareNet n'est possible car le token n'est plus valable.



4. Comment vérifier la durée de validité de votre session ?

Lorsque vous demandez un token, il est valable pendant 12 heures. Dans la délivrance,

vous verrez en bas à droite l'icône de MyCareNet.



Voici les différentes possibilités :



La session MyCareNet est active et vous êtes connectés à MyCareNet.



La session MyCareNet sera encore active pour moins d'une heure



Greenock n'est pas connecté à MyCareNet : le pharmacien n'a pas demandé de token, le token est arrivé à expiration ou MyCareNet n'a pas répondu après 60 secondes, on est donc passé offline.

B. Fonctionnement pratique dans la délivrance

1. Statut MyCareNet d'un patient

Lorsque vous sélectionnez un patient dans la délivrance, et que vous vendez un produit remboursé, le statut MyCareNet du patient s'affichera dans le bas de la fenêtre :



Il existe différentes icônes qui permettent d'afficher le statut MyCareNet d'un patient :



L'assurabilité du patient a été contrôlée **aujourd'hui** via MyCareNet et il est **en ordre**.



L'assurabilité du patient a été contrôlée **aujourd'hui** via MyCareNet et il n'est **PAS en ordre**.



Greenock **demande** l'assurabilité du patient.



MyCareNet génère une **erreur**



L'assurabilité du patient a été contrôlée **ces 30 derniers jours** via MyCareNet et il est **en ordre**.



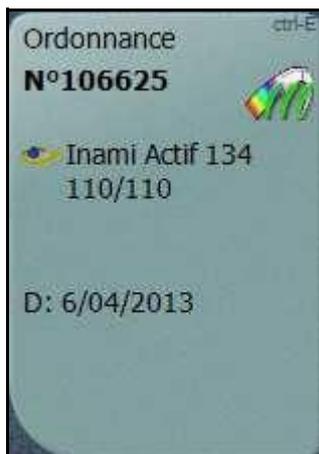
L'assurabilité du patient a été contrôlée **il y a plus de 30 jours** via MyCareNet et il était **en ordre** à ce moment-là.

2. Demander l'assurabilité d'un patient

Dès que vous introduisez dans la délivrance un produit remboursé sur prescription, Greenock vérifiera l'assurabilité du patient via MyCareNet. Attention: l'attente d'une réponse de MyCareNet peut prendre quelques secondes. La réponse positive éventuelle reste valable pendant 30 jours.

a) Exemple 1

Lors de l'encodage d'une ordonnance, la dernière couverture connue du patient va apparaître. L'icône représente l'origine de la couverture connue. Dans cet exemple, l'assurabilité a été demandée il y a moins de 30 jours et le patient était en ordre à ce moment-là.



Ensuite, si on ajoute une spécialité remboursable dans la prescription, une demande d'assurabilité va être envoyée à MyCareNet, une icône indique que la demande est en cours. La spécialité sera tarifée en fonction de la couverture connue.

	Nom	Q.	R.	Prix
	CLAMOXYL CAPS 16 X 500 MG	1		0.82
				6.81



Lorsqu'on reçoit une réponse de MyCareNet, l'icône est adaptée et l'ordonnance est éventuellement re-tarifée.

	Nom	Q.	R.	Prix
	CLAMOXYL CAPS 16 X 500 MG	1		0.82
				6.81 

Ordonnance ctrl-E
N°106626 
 Inami Actif 134
110/110

D: 9/04/2013

b) Exemple 2

Lors de la création d'un nouveau patient, par exemple avec sa carte d'identité électronique, il va apparaître comptant car aucune couverture n'est connue pour ce patient.

Ordonnance ctrl-E
N°106628

Comptant

D: 9/04/2013

Si on encode une spécialité remboursable sur l'ordonnance, une demande d'assurabilité va être effectuée auprès de MyCareNet. L'ordonnance va être tarifée au prix plein en attendant

une réponse.

	Nom	Q.	R.	Prix
	CLAMOXYL CAPS 16 X 500 MG	1	0.3405	6.81
			5 % 	6.81 

Ordonnance 

N°106628 

Comptant

D: 9/04/2013

Si on reçoit une réponse positive, l'icône est adaptée et l'ordonnance est re-tarifée.

	Nom	Q.	R.	Prix
	CLAMOXYL CAPS 16 X 500 MG	1		0.82
				6.81 

Ordonnance 

N°106628 

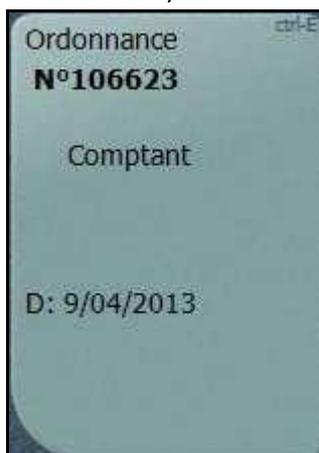
 Inami Actif 134
110/110

D: 9/04/2013

c) Exemple 3

On crée un nouveau patient et on indique son numéro NISS dans sa signalétique (onglet

administratif).



Lorsqu'on scanne une spécialité remboursable, on va interroger MyCareNet, l'ordonnance sera tarifée au comptant.

	Nom	Q.	R.	Prix
	CLAMOXYL CAPS 16 X 500 MG	1	0.3405	6.81
			5 % 	6.81 



Si on reçoit une réponse de MyCareNet signalant que le patient n'est pas assuré, la ligne

reste au comptant et l'icône est adaptée.

	Nom	Q.	R.	Prix
	CLAMOXYL CAPS 16 X 500 MG	1	0.3405	6.81
			5 %	

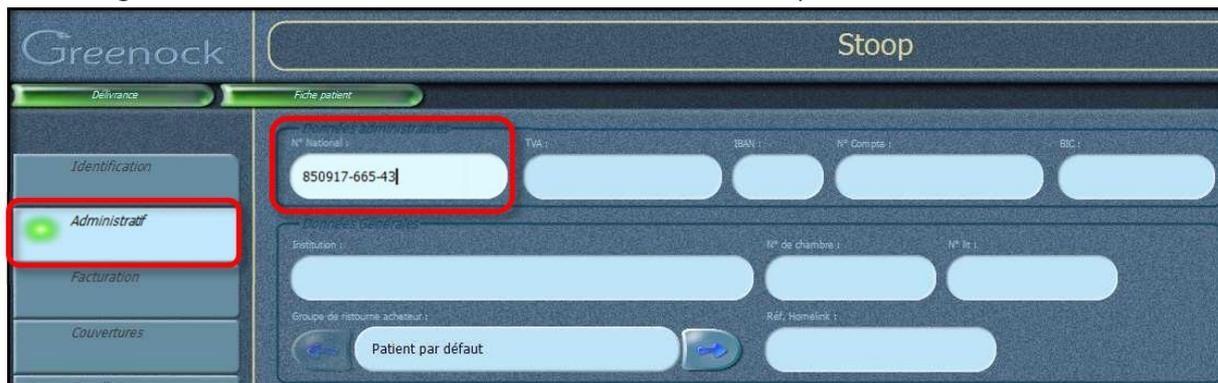
Ordonnance
N°106623
Comptant
D: 9/04/2013

3. Création manuelle d'un nouveau patient

Démarrez une délivrance sur prescription et introduisez en haut le nom du patient. Sur le côté droit de l'écran cliquez sur 'Nouveau'

The screenshot shows the MyCareNet interface with a search bar containing 'stoop'. Below the search bar, there are several filter buttons: Patient (2), Prescripteur (4), Produit chimique, DCI, Location, Institution, and Acheteur. A table displays search results with columns for Nom du patient, Couverture, Institution, Adresse, L, D.Nais, and Rist. The 'NouvPat' button is highlighted with a red box.

Dans l'onglet « Administratif », introduisez le numéro NISS du patient.



Confirmez en cliquant en-dessous sur le V vert pour enregistrer les modifications.

Remarque : Dans certains cas (nouveaux-nés...), le numéro NISS n'est pas (encore) connu. Introduisez dès lors le numéro de la mutuelle et le numéro d'inscription du patient auprès de sa mutuelle. A remplir dans l'onglet « Couvertures ».

Lorsque vous introduisez une spécialité remboursée, l'assurabilité sera contrôlée via MyCareNet. En outre, le nom correct du patient sera renvoyé par MyCareNet et automatiquement corrigé dans la signalétique du patient.

4. Avance et régularisation d'avance

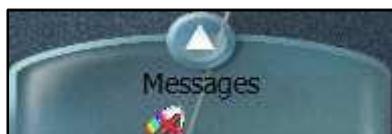
Il n'est pas autorisé d'interroger MyCareNet lors de l'encodage d'une avance, on se basera donc sur les données d'assurabilité connues du patient pour pouvoir faire l'avance au prix mutuelle. Par contre, l'assurabilité du patient sera vérifiée lors de la régularisation de l'avance.

5. Contrôle ordonnance

Lors de la vérification des ordonnances en contrôle ordonnance, les icônes d'assurabilité des patients apparaissent, MyCareNet ne sera donc pas réinterrogé.

6. MyCareNet non accessible

Lorsque MyCareNet n'est pas accessible (par exemple en cas de panne internet ou lorsque le pharmacien ne s'est pas connecté), on va se baser sur les couvertures connues du patient pour éventuellement appliquer le remboursement.



Si on ne reçoit pas de réponse de MyCareNet rapidement, Greenock va passer en mode 'MyCareNet déconnecté', c'est-à-dire qu'il va utiliser les données d'assurabilité connues pour éventuellement proposer un remboursement.

Vous désirez davantage d'informations sur MyCareNet ?

Consultez notre site web MyCareNet: <http://mycarenet.corilus.be>